

Madame, Monsieur, Chers Collègues,

S'il est un mot qui est cher à chacune des Françaises et à chacun des Français, c'est bien l'égalité.

Egalité des citoyens

Egalité des territoires

C'est au nom de ce principe d'égalité, que je vous demande ce soir de voter la motion déposée sur table, par lequel notre Conseil Municipal s'oppose au projet du gouvernement de réformer la direction départementale des finances publiques. Ce projet prévoit en effet la suppression et la fermeture à l'horizon 2021 du service des impôts des particuliers de Cavaillon, et le transfert de ses 25 agents sur Avignon et Apt.

En contrepartie, l'Etat propose de regrouper sur Cavaillon le service des impôts aux entreprises de Cavaillon, Avignon et Apt.

Je vous le dis, comme Maire de Cavaillon, je ne suis pas d'accord.

Le service public des impôts aux particuliers ne doit pas quitter Cavaillon.

Et je me battraï de toutes mes forces pour qu'il reste à Cavaillon

Je l'ai dit à Madame la sous-préfète et au directeur départemental des finances publiques lorsqu'ils sont venus me présenter ce projet.

Je l'ai dit aux représentants du personnel du SIP de Cavaillon que j'ai reçus et dont je salue la présence ce soir dans le public.

C'est notre premier devoir, comme élus de Cavaillon, de défendre tous ensemble le maintien et le développement des services publics de proximité de notre ville.

Que reste-t-il du service public si demain ceux qui ont le plus de mal à se déplacer, doivent aller jusqu' à Avignon ou Apt pour être reçus ?

Que reste-t-il du service public, si ceux qui sont le moins à l'aise avec internet et ont le plus besoin d'être accompagnés dans leur déclaration et démarches administratives... doivent aller sur...internet pour espérer obtenir un rendez-vous ... c'est ubuesque !

Au nom de quoi, les grandes villes et les riches métropoles garderaient intacts leurs services publics et les villes moyennes comme Cavaillon verraient elles, leurs services publics sacrifier ? alors même que c'est loin de Paris que l'on a le plus besoin des services publics ?

Non et non !

Cavaillon se battra pour garder son service des impôts aux particuliers.

Et je souhaite ce soir que cette motion du Conseil Municipal soit votée par l'ensemble des élus municipaux de la ville pour dire au gouvernement l'opposition unanime de notre Conseil à ce projet de réforme

Nous sommes le pays de l'égalité des citoyens.

Et l'égalité des citoyens ne va pas sans l'égalité des services publics.

Parce que les impôts payés par les Cavaillonnais valent autant que les impôts payés par les Parisiens ou les Lyonnais, les Cavaillonnais ont droit aux mêmes services publics.

C'est cela que l'on appelle le principe d'égalité dans la République.

Et c'est pourquoi, comme maire de Cavaillon, je serai inflexible dans la défense des services publics de Cavaillon.

Je vous remercie

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2019

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIVE A LA FERMETURE DU SERVICE DES IMPOTS AUX PARTICULIERS (SIP) DE CAVAILLON

Rapporteur : Gérard DAUDET

Le Ministre de l'Action et des Comptes Publics a adressé les 6 et 7 juin aux parlementaires, au président du conseil départemental et aux co-présidents de l'Association des Maires de Vaucluse un courrier sur le nouveau réseau territorial qu'il propose de bâtir sur les années à venir et un projet de carte illustrant une hypothèse d'évolution du maillage territorial des services de la direction des finances publiques.

Le 10 juillet dernier, en plein cœur de l'été, une réunion était organisée à l'initiative du Directeur des Finances publiques de Vaucluse associant l'ensemble des élus du territoire et en présence de la Sous-Préfète de l'arrondissement d'Apt pour présenter ce projet.

Celui-ci prévoit la suppression et la fermeture à l'horizon 2021 du service des impôts des particuliers de Cavaillon, et le transfert de ses 25 agents sur Avignon et Apt. L'Etat prévoirait en « contrepartie » de regrouper sur Cavaillon le service des impôts aux entreprises de Cavaillon, Avignon et Apt.

Considérant qu'il est indispensable de maintenir le service des impôts aux particuliers de Cavaillon afin que soit respecté le principe de l'égalité d'accès aux services publics pour les citoyens sur le territoire,

Considérant que la fermeture de ce service induirait également la perte de 25 emplois sur la commune de Cavaillon,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'EXPRIMER** son désaccord avec ce projet de réforme de la Direction Départementale des Finances Publiques et de réaffirmer par la même son attachement aux services publics de proximité et sa détermination à les défendre dans l'intérêt de tous les Cavaillonnnais ;
- **DE VOTER** une motion s'opposant à la fermeture du Service des Impôts aux particuliers (SIP) de Cavaillon envisagée dès 2021 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à engager toutes les voies possibles de recours contre ce projet ;

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0